

## **Paris et SNCF inaugurent la nouvelle promenade de la Petite Ceinture**

**Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Sophie Boissard, Directrice générale de SNCF Immobilier, ont inauguré aujourd'hui l'ouverture au public d'un nouveau tronçon de la Petite Ceinture situé au cœur du 13<sup>e</sup> arrondissement.**

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Sophie Boissard, Directrice générale de SNCF Immobilier, ont engagé en avril 2015 « l'acte 2 » de la reconquête de la Petite Ceinture. Pendant cinq mois, des concertations ont été menées dans les arrondissements concernés pour identifier les tronçons susceptibles d'être aménagés et les nouveaux usages qui peuvent y être développés.

La première concrétisation de cet acte 2 est l'ouverture d'un nouveau tronçon dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. D'une superficie d'environ 13.600 m<sup>2</sup>, il se situe à proximité immédiate du nouvel écoquartier de la gare de Rungis. Il facilite les circulations Nord-Sud, en reliant ce quartier résidentiel au boulevard Kellermann et à la ligne de tramway T3. Il fait aussi le lien entre les trois espaces verts que sont le jardin de la Poterne des Peupliers, le jardin du Moulin de la Pointe et le jardin Charles Trenet.

Ce nouveau tronçon compte des espaces de pelouse avec des plantations et un cheminement des rails qui est mis en valeur. Dès le printemps, il sera doté de mobiliers et accueillera des animations pour tous les âges, avec des espaces de restauration et une programmation culturelle et sportive élaborée par la Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement en lien avec les habitants.

### **Une ouverture progressive au public depuis 2006**

La Petite Ceinture, par son identité ferroviaire et écologique, sa continuité linéaire et sa présence au cœur de nombreux quartiers, est un élément essentiel du patrimoine de Paris. Anne Hidalgo s'est engagée à étendre son ouverture au public pendant cette mandature, en développant sur chaque tronçon où cela est possible de nouveaux usages, tout en veillant à la réversibilité de ces aménagements, dans le respect de la biodiversité de ce corridor écologique unique.

En 2006, Paris avait déjà signé un protocole d'accord avec RFF (Réseau Ferré de France), qui a permis de réaliser les premières reconquêtes : un sentier nature dans le 16e, une promenade dans le 15e, des jardins partagés dans les 12e, 14e et 18e arrondissements. Ces aménagements y ont rencontré un accueil très positif des Parisiens et des visiteurs.

Suite au nouveau protocole d'accord signé avec SNCF en 2015, le projet de reconquête de la Petite Ceinture est en cours d'élaboration au travers d'un plan-programme qui sera finalisé en 2016 avec de nouveaux espaces ouverts au public.

**Contacts presse :**

**Ville de Paris** : Simon Le Boulaire / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61

**SNCF** : Florence Lugnier / [florence.lugnier@sncf.fr](mailto:florence.lugnier@sncf.fr) / 01 85 07 83 07